

# Actions locales : repères méthodologiques pour les construire

Visée Analyser, questionner (une situation, un sujet...).

Passer de l'idée d'un projet à sa mise en œuvre concrète nécessite de passer par plusieurs étapes en s'appuyant sur une méthode, d'où la méthodologie de projet.

Cette fiche a pour objectifs d'identifier les grandes étapes pour monter une action d'ESE et est destinée à toute personne qui souhaite mettre en place ce type d'action.

## Etat des lieux / analyse de la situation

Cette étape préalable permet d'analyser les besoins, les demandes, le contexte. Elle vise à poser un cadre pour envisager des moyens permettant de répondre aux problèmes identifiés. Cette analyse doit passer par une bonne compréhension du problème en s'appuyant sur des données statistiques, épidémiologiques et sociologiques (rapports d'enquête par exemple). C'est aussi l'occasion de recueillir le point de vue des différentes parties prenantes : les professionnels du territoire, les publics visés ou bénéficiaires... Cet état des lieux permet aussi de recueillir des retours d'expérience sur le territoire ou ailleurs qui peuvent nourrir le projet. Au-delà de l'analyse du problème, cette phase d'état des lieux concerne le repérage des stratégies d'interventions possibles.

Pour aller plus loin sur cette étape, lire la fiche repère « *De l'analyse du problème au repérage des leviers d'actions* ».

## De la définition des objectifs à la planification des activités et des ressources

L'étape de l'état des lieux permet de mieux délimiter les problèmes et les stratégies d'intervention qui doivent souvent donner lieu à une priorisation : sur quoi faut-il agir prioritairement ? Qu'est-ce qui est acceptable par les bénéficiaires ? Quelle légitimité à intervenir ? Quelle stratégie est la plus pertinente ?...

A partir de cette étape de priorisation, il s'agit ensuite de définir des objectifs qui vont donner la finalité mais aussi les intentions plus spécifiques pour le projet et les activités nécessaires pour atteindre les objectifs.

## Le suivi et l'évaluation d'une action

Le suivi de l'action permet de la réajuster en cours de mise en œuvre si besoin et d'en faire le bilan. Les données collectées tout au long du suivi vont nourrir également l'évaluation qui doit permettre d'identifier des recommandations pour améliorer l'action.

L'évaluation porte généralement sur les résultats obtenus grâce à l'action et sur le processus qui vient décrire comment l'action s'est mise en œuvre.

## Se baser sur des principes d'actions porteurs de valeurs et d'éthique

La formulation des objectifs et le choix des activités dépendent des valeurs portées par la structure qui développe le projet. En éducation et promotion de la Santé-Environnement, les approches viseront plutôt à renforcer les ressources individuelles et collectives plutôt que de prévenir des risques. La charte du Pôle ESE propose des principes d'action partagée qui constituent un cadre d'intervention de l'ESE.

## Des ressources pour aller plus loin

Mise à jour de cette page :  
09/07/2021

### En téléchargement

[Actions locales - Repères  
méthodologiques pour les construire](#)

Auteur

**Pôle ESE**

69002 LYON Réseau  
d'acteur

- [Guide et outils du conseil en méthodologie](#) – CRES Bourgogne
- [Le conseil méthodologique en éducation et promotion de la santé](#) - Le cadre d'intervention. Pôle régional de compétences en éducation et promotion de la santé de Bretagne, 2010.
- Dossier thématique en ligne - Promotion de la santé : Méthodologie de projet - IREPS Auvergne-Rhône-Alpes
- [Evaluation en 7 étapes](#), IREPS ARA et ORS ARA, Dispositif Emergence 2019.
- [Évaluer en éducation à l'environnement](#) - Livret Ressources, GRAINE Rhône-Alpes et Grand Lyon, 2010.
- Guide pratique d'éducation à l'environnement entre humanisme et écologie. Co-édition Réseau Ecole et Nature et Yves Michel, 2010.
- Dossier en ligne - [Monter un projet](#) – GRAINE Auvergne-Rhône-Alpes